



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

METABOLIC EXPLORER
Société anonyme au Capital social : 2.326.150 euros
Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 SAINT-BEAUZIRE
423 703 107 RCS CLERMONT FERRAND
Tél. : 04 73 33 43 00 / Fax : 04 73 33 43 01



SOMMAIRE		Page
1.	Comptes semestriels en normes IFRS au 30 juin 2018	3
1.1	Bilan intermédiaire au 30 juin 2018	3
1.2	Etat du résultat global intermédiaire au 30 juin 2018	4
1.3	Tableau intermédiaire des flux de trésorerie	5
1.4	Tableau intermédiaire de variation des capitaux propres	6
1.5	Annexes	7
2.	Rapport semestriel d'activité	8
2.1	Evènements marquants du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels	8
2.2	Examen de la situation financière et du résultat – Commentaires sur les comptes semestriels	11
2.3	Evènements intervenus depuis le 30 juin 2018	11
2.4	Perspectives pour l'exercice en cours	11
2.5	Risques et incertitudes pour le second semestre	12
2.6	Principales transactions avec des parties liées	13
3.	Attestation des personnes responsables du rapport financier semestriel	14
4.	Annexe : Comptes semestriels en normes IFRS au 30 juin 2018	15
5.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière relative au 1^{er} semestre 2018	42

1. COMPTES SEMESTRIELS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2018

1.1. Bilan intermédiaire au 30 juin 2018

(en milliers d'euros)

	1er semestre 2018	1er semestre 2017
Chiffre d'affaires	2 226	2 027
Autres produits de l'activité	1 560	1 514
Frais de recherche et développement	-2 926	-3 048
Frais de recherche et développement nets	-2 926	-3 048
Frais commerciaux	-1 096	-752
Frais administratifs	-1 180	-1 155
Résultat opérationnel courant avant paiement en actions et éléments non courants	-1 416	-1 413
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-195	-140
Provisions et autres charges opérationnelles non courantes	0	-257
Résultat opérationnel courant	-1 611	-1 811
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	42	34
Coût de l'endettement financier brut	-138	-164
Coût de l'endettement financier net	-97	-130
Charge (-) / Produit d'impôt	41	26
Résultat net (part du Groupe)	-1 667	-1 915
Ecart de conversion	-25	-29
Autres éléments du résultat global	-25	-29
Résultat net global (part du Groupe)	-1 692	-1 944
Résultat net par action (en euros)	-0,07	-0,08
Résultat net dilué par action (en euros)	-0,07	-0,07

1.2. Etat du résultat global intermédiaire au 30 juin 2018

(en milliers d'euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Actif		
Actifs incorporels	14 966	14 982
Actifs corporels	5 138	5 682
Actifs financiers non courants		1
Impôts différés actifs	2 216	2 175
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	22 325	22 839
Clients et comptes rattachés	308	607
Autres actifs courants	2 128	2 389
Autres actifs financiers		2 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 501	31 312
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	34 937	36 707
TOTAL ACTIF	57 263	59 546
Passif		
Capital	2 326	2 326
Primes	70 961	70 964
Réserves légales	212	212
Autres réserves	-27 784	-16 818
Ecart de conversion	-25	20
Résultat net global	-1 692	-11 289
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	44 000	45 416
Dettes bancaires non courantes	5 076	5 260
Provisions non courantes	3 051	3 051
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	8 127	8 311
Découverts bancaires	1	3
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	718	839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 383	1 330
Autres passifs et provisions courants	3 035	3 647
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	5 136	5 819
TOTAL PASSIF	57 263	59 546

1.3. Tableau intermédiaire des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultat net	-1 667	-11 272	-1 915
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	956	9 538	1 014
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	195	345	140
Autres charges calculées	31	40	29
Variation des impôts différés	-41	-39	-26
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-522	-1 386	-757
Coût de l'endettement financier brut	138	282	149
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	-383	-1 104	-609
Variation du poste clients	299	-410	-14
Variation du poste fournisseurs	55	-209	0
Variation des autres actifs et passifs courants	-350	-257	-1 103
Autre variation actif courant (saisie conservatoire)	2 398	-2 398	0
Autres variation (cession technologie)	0	-4 139	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 402	-7 413	-1 117
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 018	-8 517	-1 726
Crédit d'Impôt Recherche et subventions d'investissement	-32	-140	-70
Acquisitions autres immobilisations	-369	-667	-227
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	44	-161	-45
Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers courants	0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-361	-968	-342
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	0	0	0
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	-51	-122	-65
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-392	-932	-483
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-442	-1 055	-547
Incidence des variations de cours des devises	-25	-16	-29
Variation de trésorerie	1 191	-10 557	-2 644
Trésorerie d'ouverture	31 309	41 866	41 866
Trésorerie de clôture	32 500	31 309	39 221

1.4. Tableau intermédiaire de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total
Capitaux propres 30/06/2017	2 326	70 996	0	-16 725	-1 915	-78	55	-88	0	54 571
Dividendes										0
Augmentation de capital										0
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				205						205
Affectation du résultat										0
Résultat net global de la période					-9 358		9	3		-9 346
Titres auto-détenus						1				1
Autres mouvements				-15						-15
Capitaux propres 31/12/2017	2 326	70 996	0	-16 535	-11 272	-76	64	-86	0	45 416
Dividendes										0
Augmentation de capital										0
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				195						195
Affectation du résultat				-11 272	11 272					0
Résultat net global de la période					-1 667		-25			-1 692
Titres auto-détenus						2				2
Autres mouvements				78						78
Capitaux propres 30/06/2018	2 326	70 996	0	-27 535	-1 667	-73	39	-86	0	44 000

1.5. Annexes

Les comptes semestriels sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 30 juin 2018. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les comptes semestriels sont établis et présentés selon la norme IAS 34. L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 sont présentées ci-après.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 15 en optant pour la méthode rétrospective modifiée, y compris les amendements « Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat,
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- La détermination du prix global du contrat,
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

L'analyse effectuée par le Groupe n'a pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires consolidé, le résultat net, et ni sur les capitaux propres consolidés.

Le Groupe applique également à compter du 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme a été appliquée de manière rétrospective. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe. En effet, Le Groupe n'a pas de créances clients significatives, de titres non consolidés, et n'a pas mis en place de contrats de couverture ; par ailleurs, aucune restructuration de dettes n'est intervenue pour les dettes en-cours sur les exercices présentés.

Les autres amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe ou ne sont pas applicables. Il s'agit principalement de :

- Amendement IFRS 2 - « Paiements en actions » ;
- IFRIC 22 - « Transactions en monnaies étrangères »
- Cycle d'améliorations annuelles 2014-2016 (amendements IFRS 1 et IAS 28).

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 30 juin 2018. Il s'agit principalement de :

- IFRS 16 « contrats de location »,
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (a),
- Amendement IFRS 9 (adopté en mars 2018 par l'Union Européenne),
- Amendement IAS 19 (a)

Ces amendements et interprétations sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sous réserve de leur adoption par l'union Européenne.

(a) Adoption par l'Union Européenne attendue fin 2018

La norme IFRS 16 « contrats de locations », votée par l'IASB et adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe ne s'attend pas, compte tenu de l'analyse en cours, à ce que cette norme, ait un impact significatif sur les comptes consolidés. Le Groupe n'envisage pas d'appliquer cette norme par anticipation après son adoption. Le montant des charges de loyers et des engagements de loyers liés à des contrats de location simple sont indiqués en note 18.

Le Groupe ne s'attend pas, compte tenu de l'analyse en cours, à ce que les autres normes et amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2018, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Les informations communiquées en annexes portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2017. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2018.

L'activité de la société étant en phase de recherche et développement, pour ce premier semestre, n'est pas soumise à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2018.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Evènements marquants du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels

1. PDO / Acide butyrique (AB)

Au cours de l'année 2017, la Société s'est attachée à évaluer la faisabilité d'une usine en propre localisée sur une plate-forme industrielle existante en France afin de conserver l'essentiel de la valeur ajoutée de sa technologie.

Le 30 juin 2017, la Société a signé avec TOTAL Développement Régional (TDR) une convention visant à réaliser les pré-études d'ingénierie nécessaires avant la prise de décision finale pour la construction d'une unité de production de PDO/AB, sur la plateforme chimique opérée par TOTAL à Carling Saint-Avold en Moselle (Région Grand Est).

Au cours du 1^{er} semestre 2018, la Société a :

- confirmé, le 29 janvier 2018, sa décision d'investir sur la plateforme de Carling / Saint-Avold en Moselle, après la signature d'une lettre d'intention avec son partenaire financier Bpifrance, pour la construction et l'exploitation d'une usine de PDO / Acide Butyrique ;
- déposé ses dossiers de demande d'autorisation environnementale (D.D.A.E) et ses dossiers de permis de construire ;
- œuvré à l'obtention de l'enveloppe d'investissement nécessaire à l'adaptation du site désigné pour accueillir sa première unité de biochimie industrielle. A la fin du semestre, la Société a confirmé l'obtention du financement nécessaire par les parties prenantes locales publiques et privées engagées dans le développement économique et social de la plateforme ;
- créée, fin juin, la société METEX NØØVISTA, qui sera consacrée à la construction et l'exploitation de l'usine de PDO/AB. Elle deviendra une co-entreprise à la clôture des accords, prévue avant la fin de l'année, avec le fonds SPI géré par Bpifrance (cf. note 21 évènements post clôture).

2. MPG

Le 22 mars 2018, la société a décidé d'allouer prioritairement ses ressources à la réussite de l'industrialisation et de la commercialisation du PDO/AB. En conséquence, et d'un commun accord avec UPM, la Société a décidé de reporter le développement du projet visant à la production de MPG sur sucres cellulosiques et ce malgré l'atteinte par la Société de critères de performances clés sur le 1er trimestre 2018.

Dans le cadre de ce report, la Société et UPM ont signé un accord incluant une option de licence non exclusive à UPM pendant 5 ans.

Parallèlement, le financement du projet MPG via le programme VALCHEM a pris fin au 30 juin 2018.

3. L-Méthionine /InoLa™

En décembre 2016, la Société a cédé au groupe industriel allemand EVONIK sa technologie L-Méthionine et son procédé InoLa™, pour un montant de 40 M€.

La Société a également signé avec EVONIK un contrat de prestation de transfert et de support de la technologie pour 5 M€ sur deux ans. Cette somme sera versée périodiquement pendant 24 mois.

Le contrat de prestation de transfert s'est poursuivi normalement au cours du premier semestre.

4. Ressources financières

La structure financière de la Société a été renforcée en 2016 avec la cession de sa technologie L-Méthionine/InoLa™ pour un montant de 40 M€.

Fin 2017, la trésorerie brute disponible n'intégrait pas une somme de 2 398 k€, indisponible à la clôture de l'exercice.

En effet, et pour rappel, la Société a été condamnée, en avril 2017, dans le cadre du litige avec Lebas Technologie et Bio-XCell, au titre de dommages et intérêts pour un montant total de 2 820 k€ par une décision judiciaire de première instance dont elle a fait appel. Cette décision n'étant pas assortie de l'exécution provisoire, Bio-XCell a fait procéder, fin novembre 2017, à une saisie conservatoire sur un compte bancaire de la Société à hauteur de 2 398 k€. La Société a assigné Bio-XCell afin d'obtenir la mainlevée de cette saisie abusive.

En avril 2018, le jugement a été rendu ordonnant la mainlevée et condamnant Bio-XCell à verser des dommages et intérêts en réparation du préjudice causé par la mesure conservatoire.

Ce dernier a fait appel de cette décision, étant précisé qu'il n'a eu aucun effet sur la mainlevée car le jugement prononcé était exécutoire dès sa notification.

La Société a obtenu du tribunal la radiation de l'affaire du rôle de la Cour d'Appel, ayant pour effet de suspendre l'appel de Bio-XCell tant que ce dernier n'aura pas exécuté l'intégralité du jugement (paiement des dommages et intérêts).

5. Propriété industrielle

Au 30 juin 2018 le portefeuille de brevets (hors licences) s'élève à 40 familles et 357 titres.

2.2. Examen de la situation financière et du résultat – Commentaires sur les comptes semestriels

2.2.1 Chiffre d'affaires

Le Chiffres d'affaires du premier semestre 2018 d'un montant total de 2 226 k€ correspond d'une part, aux revenus contractuels dans le cadre des contrats signés avec le groupe finlandais UPM pour 976 k€, ainsi qu'à 1 250 k€ liés au contrat de prestation de service signé avec Evonik.

Au titre du premier semestre 2017, le chiffre d'affaires d'un montant de 2 027 k€ était lié aux revenus avec UPM et au contrat avec Evonik.

2.2.2 Charges opérationnelles

Les coûts opérationnels récurrents liés aux frais commerciaux et administratifs sont en augmentation de 19% et s'établissent à 2 276 k€ au 30 juin 2018, contre 1 907 k€ enregistrés sur 2017. Cette augmentation s'explique par des coûts additionnels liés au projet PDO/AB à Carling.

Les coûts opérationnels liés aux dépenses de R&D sont en légère diminution et s'élèvent à 2 926 k€ contre 3 048 k€ au 30 juin 2017.

2.2.3 Résultat net

Le résultat net semestriel est une perte de -1 692 k€ contre une perte de -1 944k€ pour la même période en 2017.

2.2.4 Trésorerie et capitaux

Les fonds propres sont passés de 45 416 k€ au 1er janvier 2018 à 44 000 k€ à mi année.

La situation de trésorerie disponible au 30 juin 2018 est de 32 501 k€ contre 31 312 k€ à fin 2017 soit une variation sur le semestre de +1 189k€. Sur le semestre, le CIR a été encaissé pour 1.8M€ et la saisie conservatoire afférente au litige avec BioXcell a été levée d'un montant de 2.4M€. Ce qui explique cette variation positive de trésorerie sur le premier semestre 2018.

Compte-tenu des remboursements de crédits-baux et d'emprunts en cours, les dettes bancaires et financières, courantes et non-courantes sont passées de 6 102 k€ fin 2017 à 5 795 k€ à fin juin 2018.

Au total, la trésorerie nette d'endettement passe ainsi de 25 210 k€ fin 2017 à 26 706 k€ à fin juin 2018.

2.2.5 Consultation des comptes

Les comptes annuels et semestriels sont en ligne sur notre site internet www.metabolic-explorer.com sur la page Relation investisseurs / Information règlementée.

2.3. Evénements intervenus depuis le 30 juin 2018

Le 3 juillet 2018, la Société et le fond « Société de Projets », géré par Bpifrance ont signé les accords pour le financement de l'usine de chimie verte qui sera construite à Carling (Moselle) et qui produira du 1,3 Propanediol (PDO) et de l'Acide Butyrique (AB), deux molécules biosourcées, traçables et non OGM, issues de la technologie METEX, pour des applications dans les secteurs de la cosmétique, la nutrition animale et le textile.

Le partenaire Bpifrance investira à hauteur de 45% dans METEX N°VISTA consacrée à la construction et à l'exploitation de cette usine. La Société détiendra, quant à elle, 55% de la co-entreprise à laquelle elle concédera une licence mondiale exclusive de sa technologie.

La clôture des accords est prévue avant la fin de l'année après la réalisation des conditions suspensives usuelles, notamment l'obtention de l'autorisation Environnementale d'Exploiter, actuellement en cours d'instruction.

2.4. Perspectives pour l'exercice en cours

La société est focalisée sur la mise en œuvre de son projet de construction d'unité de production sur le site de Carling Saint-Avold.

La société poursuivra ses programmes de recherche et développement axés principalement sur différentes matières premières de nouvelles générations et sur l'optimisation de la conception de ses usines, avec une approche modulaire permettant de baisser la capacité correspondant au seuil de rentabilité.

La société renforcera son portefeuille de produits avec le développement de nouveaux procédés de production d'additifs pour la nutrition / santé animale et d'ingrédients pour les soins de la personne.

2.5. Risques et incertitudes pour le second semestre

La société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la société de nombreux risques ou incertitudes dont certains échappent à son contrôle.

Une partie significative de la croissance future de la société repose sur le développement interne de solutions innovantes et performantes d'ingénierie métabolique pour le secteur de la chimie industrielle, avec les risques liés à tout développement interne.

La stratégie de croissance de la société s'appuie principalement sur des technologies de biologie moléculaire, de modélisation bio-informatique, de fermentation et d'analyse de flux intracellulaires pour la mise au point de bio procédés compétitifs économiquement. Ces technologies, innovantes mais bien maîtrisées, ne présentent pas de risque intrinsèque majeur, mais l'évolution des marchés des produits développés et leurs principaux paramètres pourraient, le cas échéant, ne pas correspondre aux attentes de la société.

De ce fait, la société fait face à plusieurs risques ou incertitudes :

- les prix de vente futurs des produits développés ainsi que les tendances des marchés visés pourraient évoluer de façon inattendue,
- les prix des matières de base utilisées par les bio procédés développés ainsi que les prix des matières composant le principal élément des coûts de revient des mêmes produits fabriqués par voie de synthèse pourraient évoluer de manière à limiter l'avantage concurrentiel envisagé,

- des délais de développement des procédés anticipés et des délais de construction d'unités de production pourraient être allongés,
- en cas de croissance importante du secteur, de nouveaux acteurs, dont les groupes leaders de la chimie mondiale, pourraient décider de se positionner sur ces marchés et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la Société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la Société dans ce secteur,
- des brevets pourraient être antériorisés par des publications antérieures non encore connues ou d'autres brevets non encore publics à la date de dépôt générant un risque de non brevetabilité ou de contrefaçon,
- risques liés au respect de l'environnement réglementaire : en fonction des produits considérés, des zones de production et de commercialisation escomptées,
- de nouvelles technologies concurrentielles pourraient apparaître.

Ces risques sont analysés en termes de tendances.

2.6. Principales transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont décrites en annexe dans les notes sur les états financiers IFRS joints au rapport financier (note 19).

3. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société METabolic EXplorer et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint-Beauzire, le 28 septembre 2018,

Président directeur général
M. Benjamin Gonzalez

4. ANNEXE



COMPTES CONSOLIDES
EN NORMES IFRS
AU 30 JUIN 2018



Sommaire

Comptes consolidés au 30 juin 2018

(en K euros)

Etat du résultat global	3
Bilan	4
Tableau de flux de trésorerie	5
Tableau de variation des capitaux propres	6
Notes sur les états financiers	7

Etat du résultat global

	Notes	1er semestre 2018	1er semestre 2017
Chiffre d'affaires	3	2 226	2 027
Autres produits de l'activité		1 560	1 514
Frais de recherche et développement		-2 926	-3 048
Frais de recherche et développement nets		-2 926	-3 048
Frais commerciaux		-1 096	-752
Frais administratifs		-1 180	-1 155
Résultat opérationnel courant avant paiement en actions et éléments non courants		-1 416	-1 413
Charges de personnel liées aux paiements en actions	4	-195	-140
Provisions et autres charges opérationnelles non courantes	12	0	-257
Résultat opérationnel courant		-1 611	-1 811
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		42	34
Coût de l'endettement financier brut		-138	-164
Coût de l'endettement financier net		-97	-130
Charge (-) / Produit d'impôt	5	41	26
Résultat net (part du Groupe)		-1 667	-1 915
Ecart de conversion		-25	-29
Autres éléments du résultat global		-25	-29
Résultat net global (part du Groupe)		-1 692	-1 944
Résultat net par action (en euros)	6	-0,07	-0,08
Résultat net dilué par action (en euros)	6	-0,07	-0,07

Les écarts de conversion sont recyclables en résultat.
Il n'existe pas d'intérêts minoritaires.

Bilan

	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Actif			
Actifs incorporels	7.1	14 966	14 982
Actifs corporels	7.2	5 138	5 682
Actifs financiers non courants			1
Impôts différés actifs	13	2 216	2 175
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		22 325	22 839
Clients et comptes rattachés	8.1	308	607
Autres actifs courants	8.2	2 128	2 389
Autres actifs financiers	9.1		2 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	32 501	31 312
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		34 937	36 707
TOTAL ACTIF		57 263	59 546
Passif			
Capital		2 326	2 326
Primes		70 961	70 964
Réserves légales		212	212
Autres réserves		-27 784	-16 818
Ecarts de conversion		-25	20
Résultat net global		-1 692	-11 289
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		44 000	45 416
Dettes bancaires non courantes	9 & 11	5 076	5 260
Provisions non courantes	12	3 051	3 051
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		8 127	8 311
Découverts bancaires	9 & 11	1	3
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	9 & 11	718	839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 383	1 330
Autres passifs et provisions courants	14	3 035	3 647
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		5 136	5 819
TOTAL PASSIF		57 263	59 546

Tableau de flux de trésorerie

		30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultat net		-1 667	-11 272	-1 915
Amortissements et provisions (hors actif circulant)		956	9 538	1 014
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	10	195	345	140
Autres charges calculées		31	40	29
Variation des impôts différés	13	-41	-39	-26
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts		-522	-1 386	-757
Coût de l'endettement financier brut		138	282	149
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		-383	-1 104	-609
Variation du poste clients	8.1	299	-410	-14
Variation du poste fournisseurs		55	-209	0
Variation des autres actifs et passifs courants		-350	-257	-1 103
Autre variation actif courant (saisie conservatoire)		2 398	-2 398	0
Autres variation (cession technologie) ⁽¹⁾		0	-4 139	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		2 402	-7 413	-1 117
Flux net de trésorerie généré par l'activité		2 018	-8 517	-1 726
Crédit d'Impôt Recherche et subventions d'investissement		-32	-140	-70
Acquisitions autres immobilisations	7	-369	-667	-227
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations		44	-161	-45
Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers courants		0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-361	-968	-342
Nouveaux emprunts et autres dettes financières		0	0	0
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	11.1	-51	-122	-65
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	11.1	-392	-932	-483
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-442	-1 055	-547
Incidence des variations de cours des devises		-25	-16	-29
Variation de trésorerie		1 191	-10 557	-2 644
Trésorerie d'ouverture	9.2	31 309	41 866	41 866
Trésorerie de clôture	9.2	32 500	31 309	39 221

(1) En 2017, correspond au remboursement de la contribution Roquette à hauteur de 4,1 M€

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total
Capitaux propres 30/06/2017	2 326	70 996	0	-16 725	-1 915	-78	55	-88	0	54 571
Dividendes										0
Augmentation de capital										0
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés (1)				205						205
Affectation du résultat										0
Résultat net global de la période					-9 358		9	3		-9 346
Titres auto-détenus						1				1
Autres mouvements				-15						-15
Capitaux propres 31/12/2017	2 326	70 996	0	-16 535	-11 272	-76	64	-86	0	45 416
Dividendes										0
Augmentation de capital										0
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés (1)				195						195
Affectation du résultat				-11 272	11 272					0
Résultat net global de la période					-1 667		-25			-1 692
Titres auto-détenus						2				2
Autres mouvements				78						78
Capitaux propres 30/06/2018	2 326	70 996	0	-27 535	-1 667	-73	39	-86	0	44 000

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

Notes sur les états financiers au 30 juin 2018

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 et rappel des faits marquants 2017	9
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation	11
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	11
2.2 – PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT GLOBAL DANS LES COMPTES SEMESTRIELS	12
2.2.1 – <i>Frais de recherche et développement et brevets</i>	12
2.2.2 – <i>Tests de dépréciation</i>	12
2.2.3 – <i>Impôt sur le résultat</i>	13
2.2.4 – <i>Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité</i>	13
2.2.5 – <i>Provisions, actifs et passifs éventuels</i>	14
2.3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION / METHODES DE CONSOLIDATION	14
Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité	14
Note 4 – Charges de personnel.....	15
Note 5 – Impôt sur le résultat	15
5.1 – TAUX D'IMPOT.....	15
5.2 – DETAIL DE L'IMPOT COMPTABILISE	15
5.3 – RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE / IMPOT REEL	15
Note 6 – Résultat par action	16
Note 7 – Actifs non courants.....	16
7.1 – ACTIFS INCORPORELS	16
7.2 –ACTIFS CORPORELS	17
Note 8 – Actifs courants (hors trésorerie)	17
8.1 – CLIENTS	17
8.2 – AUTRES ACTIFS COURANTS.....	18
Note 9 – Autres actifs financiers et trésorerie disponible	18
9.1 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS ET TRESORERIE DISPONIBLE	18
9.2 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	18
Note 10 – Paiements en actions.....	19
Note 11 – Trésorerie nette d'endettement	19
11.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	19
11.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	20
11.3 – AUTRES DETTES NON COURANTES.....	20
Note 12 – Provisions courantes et non courantes.....	21
Note 13 – Impôts différés.....	21
Note 14 – Autres passifs courants	21
Note 15 – Actifs & passifs éventuels	22

Note 16 – Instruments financiers	22
Note 17 – Effectifs	22
Note 18 – Engagements hors bilan.....	22
Note 19 – Informations sur les parties liées	23
19.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	23
19.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT	23
19.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN.....	23
Note 20 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers.....	23
Note 21 : Evénements postérieurs à la clôture	23

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés résumés établis aux normes IFRS au 30 juin 2018.

MEtabolic EXplorer est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur opérationnel : le secteur d'activité, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, la cession de ses technologies et un seul secteur géographique (le monde).

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 septembre 2018.

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 et rappel des faits marquants 2017

(1) PDO / Acide Butyrique (AB)

Au cours de l'année 2017, la Société s'est attachée à évaluer la faisabilité d'une usine en propre localisée sur une plate-forme industrielle existante en France afin de conserver l'essentiel de la valeur ajoutée de sa technologie.

Le 30 juin 2017, la Société a signé avec TOTAL Développement Régional (TDR) une convention visant à réaliser les pré-études d'ingénierie nécessaires avant la prise de décision finale pour la construction d'une unité de production de PDO/AB, sur la plateforme chimique opérée par TOTAL à Carling Saint-Avold en Moselle (Région Grand Est).

Par cette convention, la Société s'est engagée à étudier la construction de son unité sur le site de Carling, et en contrepartie, TOTAL s'est engagé à apporter le soutien nécessaire pour obtenir des aides publiques et assister la Société dans les discussions avec les parties prenantes.

La Société a fait réaliser les pré-études d'ingénierie afin de valider les conditions technico-économiques de la construction.

Au cours du 1^{er} semestre 2018, la Société a :

- confirmé, le 29 janvier 2018, sa décision d'investir sur la plateforme de Carling / Saint-Avold en Moselle, après la signature d'une lettre d'intention avec son partenaire financier Bpifrance, pour la construction et l'exploitation d'une usine de PDO / Acide Butyrique ;
- déposé ses dossiers de demande d'autorisation environnementale (D.D.A.E) et ses dossiers de permis de construire ;
- œuvré à l'obtention de l'enveloppe d'investissement nécessaire à l'adaptation du site désigné pour accueillir sa première unité de biochimie industrielle. A la fin du semestre, la Société a confirmé l'obtention du financement nécessaire par les parties prenantes locales publiques et privées engagées dans le développement économique et social de la plateforme ;
- créé, fin juin, la société METEX NØØVISTA, qui sera consacrée à la construction et l'exploitation de l'usine de PDO/AB. Elle deviendra une co-entreprise à la clôture des accords, prévue avant la fin de l'année, avec le fonds SPI géré par Bpifrance (cf. note 21 événements post clôture).

Les principales dépenses engagées sur le semestre concernent la réalisation des pré-études pour un montant de 350 k€.

(2) MPG

Le 22 mars 2018, la société a décidé d'allouer prioritairement ses ressources à la réussite de l'industrialisation et de la commercialisation du PDO/AB. En conséquence, et d'un commun accord avec UPM, la Société a décidé de reporter le développement du projet visant à la production de MPG sur sucres celluloseux et ce malgré l'atteinte par la Société de critères de performances clés sur le 1^{er} trimestre 2018.

Dans le cadre de ce report, la Société et UPM ont signé un accord incluant une option de licence non exclusive à UPM pendant 5 ans.

Pour rappel, la société a constaté sur l'exercice 2017, une dépréciation partielle de l'actif MPG à hauteur de 7,6 M€ afin de tenir compte du report de la valorisation du projet. A noter que les critères d'activation définis par IAS 38 sont respectés.

Parallèlement, le financement du projet MPG via le programme VALCHEM a pris fin au 30 juin 2018.

Les revenus générés sur la période s'élèvent à 976 k€.

Pour rappel, les frais de développement au titre de cette souche ont cessé d'être activés au 30 juin 2015.

(3) L-Méthionine /InoLa™

En décembre 2016, la Société a cédé au groupe industriel allemand EVONIK sa technologie L-Méthionine et son procédé inoLa™, basé sur sa technologie L-Méthionine, pour un montant de 40 M€.

La Société a également signé avec EVONIK un contrat de prestation de transfert et de support de la technologie pour 5 M€ sur deux ans. Cette somme sera versée périodiquement pendant 24 mois.

Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires généré sur la période s'élève à 1 250 k€.

Dans le cadre de la valorisation de son produit L-Méthionine/InoLa™, une contribution au profit de Roquette Frères a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2016, pour un montant maximum de 6 M€ correspondant à 15% des revenus liés à la cession de la technologie.

En novembre 2017, le Groupe a décaissé un montant de 4,1 M€ au titre de cette contribution. Aucun versement additionnel n'est intervenu sur le premier semestre 2018.

(4) Ressources financières

La structure financière de la Société a été renforcée en 2016 avec la cession de sa technologie L-Méthionine/InoLa™ pour un montant de 40 M€.

Fin 2017, la trésorerie brute disponible n'intégrait pas une somme de 2 398 k€, indisponible à la clôture de l'exercice.

En effet, et pour rappel, la Société a été condamnée, en avril 2017, dans le cadre du litige avec Lebas Technologie et Bio-XCell, au titre de dommages et intérêts pour un montant total de 2 820 k€ par une décision judiciaire de première instance dont elle a fait appel. Cette décision n'étant pas assortie de l'exécution provisoire, Bio-XCell a fait procéder, fin novembre 2017, à une saisie conservatoire sur un compte bancaire de la Société à hauteur de 2 398 k€. La Société a assigné Bio-XCell afin d'obtenir la mainlevée de cette saisie abusive.

En avril 2018, le jugement a été rendu ordonnant la mainlevée et condamnant Bio-XCell à verser des dommages et intérêts en réparation du préjudice causé par la mesure conservatoire.

Ce dernier a fait appel de cette décision, étant précisé qu'il n'a eu aucun effet sur la mainlevée car le jugement prononcé était exécutoire dès sa notification.

La Société a obtenu du tribunal la radiation de l'affaire du rôle de la Cour d'Appel, ayant pour effet de suspendre l'appel de Bio-XCell tant que ce dernier n'aura pas exécuté l'intégralité du jugement (paiement des dommages et intérêts).

(5) Propriété industrielle

Au 30 juin 2018 le portefeuille de brevets (hors licences) s'élève à 40 familles et 357 titres.

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes semestriels sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 30 juin 2018. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les comptes semestriels sont établis et présentés selon la norme IAS 34. L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1er janvier 2018 sont présentées ci-après.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 15 en optant pour la méthode rétrospective modifiée, y compris les amendements «Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat,
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- La détermination du prix global du contrat,
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

L'analyse effectuée par le Groupe n'a pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires consolidé, le résultat net, et ni sur les capitaux propres consolidés.

Le Groupe applique également à compter du 1er janvier 2018 la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme a été appliquée de manière rétrospective. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe. En effet, Le Groupe n'a pas de créances clients significatives, de titres non consolidés, et n'a pas mis en place de contrats de couverture ; par ailleurs, aucune restructuration de dettes n'est intervenue pour les dettes en-cours sur les exercices présentés.

Les autres amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2018 applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe ou ne sont pas applicables. Il s'agit principalement de :

- Amendement IFRS 2 - « Paiements en actions » ;
- IFRIC 22 - « Transactions en monnaies étrangères ».
- Cycle d'améliorations annuelles 2014-2016 (amendements IFRS 1 et IAS 28).

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 30 juin 2018. Il s'agit principalement de :

- IFRS 16 « contrats de location »,
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (a),
- Amendement IFRS 9 (adopté en mars 2018 par l'Union Européenne),
- Amendement IAS 19 (a)

Ces amendements et interprétations sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sous réserve de leur adoption par l'union Européenne.

- (a) Adoption par l'Union Européenne attendue fin 2018

La norme IFRS 16 « contrats de locations », votée par l'IASB et adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe ne s'attend pas, compte tenu de l'analyse en

cours, à ce que cette norme, ait un impact significatif sur les comptes consolidés. Le Groupe n'envisage pas d'appliquer cette norme par anticipation après son adoption. Le montant des charges de loyers et des engagements de loyers liés à des contrats de location simple sont indiqués en note 18.

Le Groupe ne s'attend pas, compte tenu de l'analyse en cours, à ce que les autres normes et amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2018, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Les informations communiquées en annexes portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2017. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2018.

L'activité de la société étant en phase de recherche et développement, pour ce premier semestre, n'est pas soumise à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2018.

2.2 – Principes d'établissement de certains postes du bilan et du résultat global dans les comptes semestriels

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

2.2.1 – Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le montant immobilisé correspond aux frais engagés répondant aux critères de la norme moins les subventions et le crédit d'impôt recherche rattachés à ce projet.

Les frais cessent d'être activés lorsque la souche est arrivée à un stade de développement défini par la direction du Groupe.

L'amortissement des frais de R&D démarre soit au début de l'industrialisation des procédés soit au moment où les produits fabriqués sous licence commenceront à générer du chiffre d'affaires.

L'appréciation des critères est réalisée sur la base des informations existantes au 30 juin 2018.

2.2.2 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour la clôture annuelle, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée, comme indiqué en note 2.10 de l'annexe comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la clôture semestrielle, les tests de dépréciation ont fait l'objet d'une actualisation en fonction des évolutions des paramètres (coût des matières premières, prix de vente, taux d'actualisation...), lorsque ces derniers ont évolué significativement. Par ailleurs, les actifs ou groupe d'actifs significatifs pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié font eux aussi l'objet d'un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Les tests de dépréciation sont uniquement réalisés en fonction du critère de valeur d'utilité.

2.2.3 – Impôt sur le résultat

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences temporaires taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs, ou en tenant compte des possibilités d'optimisations fiscales à l'initiative du Groupe.

Cette probabilité est appréciée en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, retenues par prudence dans la limite de 5 ans (à compter de la date de commercialisation pour certains projets spécifiques). Le Groupe a opté pour le traitement du crédit impôt recherche en subvention et non en impôt dans l'attente d'une position des organismes de normalisation sur le sujet. Par conséquent :

- la partie du crédit d'impôt recherche, liée aux projets de développement activés, est présentée en diminution des montants activés.
- la partie du crédit impôt recherche, liée aux dépenses maintenues en charges, est présentée en autres produits de l'activité.

Le crédit impôt recherche est estimé au 30 juin 2018 en fonction des dépenses engagées à cette date, et considérées comme éligibles.

Le Groupe a qualifié, comme en 2017, la contribution économique territoriale de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés, dans l'attente d'une position de l'ANC saisie sur le sujet.

Le Groupe a opté pour une présentation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en autres produits de l'activité, conformément à la possibilité donnée par la norme IAS20 « Comptabilisation des subventions publiques ».

Les règles exposées ci-dessus sont identiques à celles appliquées en 2017.

2.2.4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires correspond aux revenus des activités ordinaires issus des contrats clients, qui peuvent prendre différentes formes :

- des montants fixes rémunérant des prestations de développement d'un produit / projet pour lesquels Metex a signé un accord de partenariat,
- des montants fixes rémunérant des prestations de services en lien avec la cession d'un produit / projet,
- des success fees liées à l'atteinte de jalons dans le cadre de développement d'un produit/ projet,
- Indemnisation des frais engagés dans le cadre d'un partenariat.

Le fait générateur des revenus liés à des success fees est la réalisation de la prestation de service, matérialisée par la livraison de celle-ci, assortie du caractère probable de l'encaissement du produit dû au titre de la prestation de service.

Pour information, la facturation de success fees ou la vente de prestations de développement n'entraînent pas de transfert de propriété intellectuelle. Celle-ci restant la propriété pleine et entière du Groupe.

Les revenus liés à des frais engagés dans le cadre d'un partenariat sont reconnus en fonction des frais engagés par la société au prorata temporis.

Les revenus liés à des prestations de développement sont étalés sur la durée du contrat/ partenariat.

Les autres produits sont constitués principalement des subventions d'exploitation et du crédit d'impôt recherche (cf. note 3), qui ne rentrent pas dans le champ de la norme IFRS 15.

Le Groupe bénéficie de subventions d'exploitation, versées par des organismes, destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. La fraction des subventions liées à des projets de développement activés est présentée en diminution des coûts activés (cf. note 7).

2.2.5 – Provisions, actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Compte tenu de l'impact non significatif, la provision pour engagements de retraite n'a pas été actualisée au 30 juin 2018.

2.3 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

METabolic EXplorer détient 100% du capital de ses deux filiales :

- METabolic EXplorer Sdn. Bhd, filiale Malaisienne créée le 29 juillet 2010,
- BTL SAS, créée le 3 septembre 2015 et constituée dans la perspective de développement de nouvelles activités du Groupe.

Le résultat des filiales a été intégré dans les comptes. Ce résultat est non significatif compte tenu de leur absence d'activité.

METabolic EXplorer a créé une nouvelle filiale METEX NØØVISTA SAS le 25 juin 2018 dont elle détient à la fin de la période 100% du capital.

Elle a été constituée dans la perspective d'industrialiser et commercialiser du PDO et de l'acide butyrique issus de son procédé de fermentation à partir de matières premières biosourcées et traçables (cf. faits marquants).

Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité

	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Fees & Success Fees		976	777
Prestations de services		1 250	1 250
Chiffre d'affaires		2 226	2 027
Autres produits de l'activité		0	0
Subventions		537	616
C.I.R. & autres crédits d'impôts ⁽¹⁾		1 022	897
Autres produits de l'activité		1 560	1 514

⁽¹⁾ Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts, notamment le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

Le chiffre d'affaires réalisé correspond aux revenus du projet MPG et L-Méthionine/InoLa™. Il a été réalisé respectivement avec la Finlande et l'Allemagne.

A la fin de la période, le Groupe n'a pas généré de chiffre d'affaires lié- à la commercialisation de produits.

Note 4 – Charges de personnel

	Notes	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>
Avantages à court terme (salaires)		-1 601	-1 684
Avantages à court terme / charges sociales		-611	-630
Salaires et charges		-2 212	-2 314
Salaires et charges de développement immobilisés		0	0
Juste valeur des avantages payés en actions		-195	-140
TOTAL		-2 407	-2 454

Avantages postérieurs à l'emploi / régimes à contributions définies : la charge nette liée aux engagements de fin de carrière est non significative

Note 5 – Impôt sur le résultat

5.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 28 % sur les périodes présentées.

5.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>
Impôt	0	0
Impôt différé	41	26
Total	41	26

5.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

	<u>30/06/2018</u>		<u>30/06/2017</u>	
Résultat avant impôt théorique	-1 733		-1 970	
<i>Impôt théorique calculé selon le taux normal</i>	485	-28,00%	552	-28,00%
Différences permanentes	314	-18,14%	123	-6,24%
Différences temporaires	-3	-0,17%	26	-1,33%
Déficit étranger non activé	-8	0,48%	-9	0,46%
Impôt sur déficits non constatés (voir note 13)	-698	12,33%	-665	12,33%
Retraitement charges de personnel (IFRS 2)	-55	3,16%		
Impôt constaté	41	-2,39%	26	-1,33%

Note 6 – Résultat par action

Résultat net non dilué par action :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>
Résultat net (en K Euro)	-1 692	-1 944
Nombre d'actions moyen non dilué	23 157 333	23 157 333
Résultat net par action non dilué	-0,07	-0,08

Résultat dilué par action :

Le Groupe a mis en place des actions potentiellement dilutives, liées à des BSPCE et à des actions gratuites (cf. note 10). L'analyse a conduit à considérer que ces actions potentielles sont non dilutives en totalité, principalement car elles conduisent à diminuer la perte nette par action. Par conséquent le nombre d'actions dilutives est identique au nombre d'actions non dilutives.

Note 7 – Actifs non courants

7.1 – Actifs incorporels

Valeur Brute	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Subvention	30/06/2018
Brevets et frais de développement	26 661	80	0	0	26 741
Logiciels et autres immo. Incorporé	1 348	14	0	0	1 362
Total Valeur Brute	28 009	93	0	0	28 102
Amortissements / provisions	31/12/2017	Dotation	Reprise	Autre	30/06/2018
Brevets et frais de développement	-4 039	-100	0		-4 139
Logiciels et autres immo. Incorporé	-1 367	-9			-1 377
Total Amortissements	-5 406	-109	0	0	-5 516
Provision pour dépréciation	-7 622		0		-7 622
Total Valeur Nette	14 981	-16	0	0	14 965

L'application des principes définis en matière d'activation de frais de développement (cf note 2.2.1) n'a pas conduit à activer de nouveaux frais de développement sur le 1^{er} semestre 2018.

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de mouvements de dépréciations au 30 juin 2018.

Pour rappel, au 31 décembre 2017 et suite à la décision de décaler le développement du projet MPG afin de concentrer l'essentiel des ressources R&D à la réussite de l'industrialisation du projet PDO/AB, le Groupe avait constaté une dépréciation partielle à hauteur de 70% du projet pour un montant de 7 622 k€.

7.2 – Actifs corporels

Valeur Brute	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Subvention	30/06/2018
Constructions	8 813	0			8 813
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	13 269	271	0	0	13 540
Total Valeur Brute	22 082	271	0	0	22 353

Amortissements / provisions	31/12/2017	Dotation	Reprise	Autre	30/06/2018
Constructions	-4 811	-232			-5 043
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	-11 589	-583			-12 172
Total Amortissements	-16 400	-815	0	0	-17 215
Total Valeur Nette	5 682	-544	0	0	5 138

Il n'existe pas de garantie donnée pour des immobilisations corporelles au 30 juin 2018. De même, aucun équipement n'est donné en garantie, prêté ou loué à un client (hors biens financés par crédit-bail).

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation sur les actifs corporels.

Note 8 – Actifs courants (hors trésorerie)

Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du fait que les actifs courants sont très supérieurs aux passifs courants.

8.1 – Clients

	30/06/2018	31/12/2017
Valeur brute	308	607
Provision clients	0	0
Valeur nette	308	607

La part des créances clients échues et non provisionnées au 30 juin 2018 est non significative.

8.2 – Autres actifs courants

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
CIR	964	1 693
Autre crédit d'impôt (CICE)	59	111
Charges constatées d'avance ⁽¹⁾	526	429
Produits à recevoir ⁽²⁾	772	187
Divers	-192	-31
Valeur brute	2 129	2 389
Dépréciation		
Valeur nette	2 129	2 389

(1) Les charges constatées d'avance enregistrent principalement 337 k€ d'achats non consommés au 30 juin 2018

(2) concerne des subventions à recevoir au titre des programmes en-cours

Toutes les échéances des autres actifs courants sont inférieures à un an. La part des autres créances échues et non provisionnées au 30 juin 2018 est non significative.

Note 9 – Autres actifs financiers et trésorerie disponible

9.1 – Autres actifs financiers et trésorerie disponible

En 2017, les autres actifs financiers courants s'élevaient à 2.398 k€. Ils étaient issus d'une saisie conservatoire, pratiquée par Bio-XCell, sur un compte bancaire du Groupe, dans le cadre du litige en lien avec la construction d'une usine en Malaisie.

Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe obtenu la main levée sur cette saisie conservatoire et réintégré cette somme en trésorerie et équivalents de trésorerie (Cf faits marquants).

9.2 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Valeurs mobilières	0	0
Comptes courants bancaires et disponibilités ⁽¹⁾	32 501	31 312
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32 501	31 312
Concours bancaires créditeurs	-1	-3
Trésorerie créditrice	-1	-3
Trésorerie nette	32 500	31 309

(1) La trésorerie n'est pas soumise à des restrictions (change.....).

Note 10 – Paiements en actions

BSPCE / Options de souscription ou d'achat d'actions en cours au 30 juin 2018 :

Au cours du premier semestre, il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution.

Une charge de 89 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Actions gratuites en cours au 30 juin 2018 :

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution.

Une charge de 106 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Note 11 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
- Endettement financier brut	-5 795	-6 103
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 9.2)	32 501	31 312
+/- Autres actifs financiers courants (voir note 9.1)	0	2 398
Trésorerie nette d'endettement	<u>26 706</u>	<u>27 607</u>

11.1 – Variation de l'endettement financier brut

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		
Solde à l'ouverture	<u>6 103</u>	<u>6 904</u>
Augmentation de la période	0	0
Diminution de la période	-392	-931
Variation de l'actualisation	82	130
Reclassement non courant à courant		0
Solde à la clôture	<u>5 795</u>	<u>6 103</u>

Au 30 juin 2018, les dettes correspondant à des crédit-bail (intérêts compris) s'élèvent à 2 431 k€.

11.2 – Echancier de l'endettement financier

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Emprunts et dettes financières	5 795	6 100
A moins d'un an	719	840
Entre un et cinq ans	2 352	2 601
A plus de cinq ans	2 724	2 659
Découverts et autres concours bancaires	1	3
A moins d'un an	1	3
Entre un et cinq ans	0	0
A plus de cinq ans	0	0
Endettement financier global	5 795	6 103
A moins d'un an	719	843
Entre un et cinq ans	2 352	2 601
A plus de cinq ans	2 724	2 659

L'essentiel des emprunts et dettes financières est à taux fixe.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité. De ce fait, aucune ventilation n'est donnée, sur la partie à moins d'un an de l'endettement financier.

Les dettes financières incluent, au 30 juin 2018 :

- une dette d'un montant de 2 240 k€ concernant un contrat de crédit-bail immobilier destiné à financer l'achat des locaux pour une valeur brute totale de 6 000 k€. Le contrat de crédit-bail est conclu sur une durée de 12 ans.
- d'une dette d'un montant de 97 k€ au concernant un emprunt. L'objet de cet emprunt est le financement des matériels destinés à notre unité de pilote industriel.
- d'une dette brute de 2 950 k€ concernant une avancereimboursable obtenue dans le cadre du programme Bio2Chem pour le projet MPG, et remboursable en cas de succès.
- d'une dette brute de 750 k€ concernant une avance récupérable remboursable obtenue dans le cadre de son projet L-Méthionine.

Le Groupe possède une ligne de trésorerie négociée de 200 k€, dont les intérêts sont calculés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M). Les découverts bancaires donnent lieu à agios bancaires calculés sur la base du TBB.

Les garanties liées à l'endettement financier sont détaillées en note 23 – Engagements hors bilan de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Il n'existe aucune dette financière conclue avant la clôture et mise en place postérieurement.

L'endettement financier n'est pas assorti de garantie ni de covenant (hors contrats de crédit-bail).

11.3 – Autres dettes non courantes

Il n'existe pas d'autres dettes non courantes à la fin de de la période.

Note 12 – Provisions courantes et non courantes

Les provisions non courantes sont détaillées en note 15 – Provisions courantes et non courantes de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Il n'y a pas eu de mouvements sur la période. La provision pour l'engagement de retraite, constatée au 31 décembre 2017, n'a pas été actualisée au 30 juin 2018 (impact non significatif).

Note 13 – Impôts différés

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Impôt différé sur déficits reportables	936	936
Impôt différé sur différences temporaires imposables	2	4
Retraitements sur immobilisations incorporelles	0	0
Retraitements sur subventions liées aux projets de développements activés	1 513	1 513
Autres impôts différés actifs	69	60
Impôt différé actif	2 520	2 513
Impôt différé sur juste valeur des dettes financières	-57	-92
Différences sur durées d'amortissement	0	0
Retraitements sur immobilisations corporelles	-247	-247
Impôt différé passif	-304	-338
Impôt différé net	2 216	2 175

Les taux d'impôts différés ont été ajusté de 33,33% à 28% pour tenir compte de la réduction du taux applicable à compter du 1^{er} janvier 2017 décidée- par la loi de finance pour 2017.

Il n'y a pas d'impôt différé imputé directement en réserves sur les exercices présentés.

Note 14 – Autres passifs courants

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Dettes et provisions fiscales et sociales	1 037	1 183
Produits constatés d'avance	53	564
Dettes sur immobilisations	83	39
Autres dettes (1)	1 861	1 861
Total des autres dettes	3 035	3 647

(1) En 2016, contribution maximale à reverser à Roquette Frères dans le cadre de la cession de la technologie L-Méthionine/InoLa™.

En 2017, le Groupe a versé un montant de 4.1 M€ autitre de cette contribution. La provision restante est conservée dans les comptes jusqu'à un accord définitif des deux parties

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an. La part des dettes échues au 30 juin 2018 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an.

Note 15 – Actifs & passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels sur la période.

Note 16 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur (sur les placements de trésorerie) ont été constatées en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 17 – Effectifs

	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Effectif fin de période (équivalent temps plein)	66	66

Note 18 – Engagements hors bilan

Autres engagements donnés

Pour rappel, en 2015, dans le cadre de la valorisation de sa technologie L-Méthionine / inoLa™, le Groupe avait constaté un engagement donné, au profit de Roquette Frères, d'une contribution de 15% à verser, sous certaines conditions, des revenus nets liés à ce projet.

En 2016, avec la cession de la technologie et la constatation d'un revenu de 40 M€, la société a comptabilisé en charge exceptionnelle une provision maximale de 6 M€. Le montant de cette contribution devait être ajustée en fonction des conditions.

En novembre 2017, la Société a versé une somme de 4,1 M€ au titre de cette contribution.

Au 31 décembre 2017, la dette a donc été ajustée à hauteur de ce montant, le solde (1,9 M€) étant conservé au bilan jusqu'à un accord définitif des deux parties.

Par ailleurs, lors de la cession de la technologie en 2016, la société a accordé contractuellement une garantie d'actif d'une durée de 36 mois dans les conditions habituelles dans ce type de transaction.

A la fin de la période, aucune demande n'a été formulée au titre de cette garantie.

Autres engagements reçus

La société Roquette Frères a consenti une garantie autonome d'un montant maximum de 1,8 M€ suite au paiement de la contribution due et en contrepartie de l'engagement donné (cf supra).

Note 19 – Informations sur les parties liées

19.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

La rémunération brute globale versée au dirigeant s'élève à 216 k€ au 30 juin 2018, et 74 k€ de charges sociales. Il n'existe aucun autre avantage accordé aux dirigeants, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au cours du semestre, il n'y a pas eu d'avantages accordés au dirigeant liés à des paiements en actions (OA) ou à des actions gratuites.

19.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic Explorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

19.3 – Autres transactions réalisées par le groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 20 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 25 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1er semestre, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

A ce jour, le Groupe n'est pas exposé aux risques pays.

Note 21 : Evénements postérieurs à la clôture

Le 3 juillet 2018, la Société et le fond « Société de Projets », géré par Bpifrance ont signé les accords pour le financement de l'usine de chimie verte qui sera construite à Carling (Moselle) et qui produira du 1,3 Propanediol (PDO) et de l'Acide Butyrique (AB), deux molécules biosourcées, traçables et non OGM, issues de la technologie METEX, pour des applications dans les secteurs de la cosmétique, la nutrition animale et le textile.

Le partenaire Bpifrance investira à hauteur de 45% dans METEX NØØVISTA consacrée à la construction et à l'exploitation de cette usine. La Société détiendra, quant à elle, 55% de la co-entreprise à laquelle elle concédera une licence mondiale exclusive de sa technologie.

La clôture des accords est prévue avant la fin de l'année après la réalisation des conditions suspensives usuelles, notamment l'obtention de l'autorisation Environnementale d'Exploiter, actuellement en cours d'instruction.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
Période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018**

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.326.150,00 €.

Siège social : Biopôle de Clermont-Limagne

63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS RIOM 423 703 107

30 juin 2018

SA EXCO CLERMONT-FD

MAZARS

SA EXCO CLERMONT-FD

9, Avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND

MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

SA EXCO CLERMONT-FD

9, Avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND

MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société METabolic EXplorer, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose les changements de méthodes comptables relatifs à l'application au 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 28 SEPTEMBRE 2018

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER

MAZARS
Emmanuel CHARNAVEL